

## RECEPTION A L'ACADEMIE VETERINAIRE DE FRANCE

31 Octobre 2019

---

Anne-Marie VANELLE

Monsieur le Président, chères consœurs, chers confrères, Mesdames, Messieurs,

Je vous suis très reconnaissante de l'honneur que vous me faites en me recevant aujourd'hui à l'Académie vétérinaire de France. C'est un honneur d'entrer au sein de votre prestigieuse Compagnie et c'est aussi une grande faveur de pouvoir participer aux réflexions de haute qualité qui sont les vôtres sur les sujets d'intérêt vétérinaire.

Cher Éric, tu as évoqué mon parcours professionnel avec beaucoup d'amicale bienveillance ; j'y suis très sensible, d'autant que ton parcours a été un exemple : à un poste clé de la Commission européenne, Directeur de la sécurité de la chaîne alimentaire, tu as assumé la lourde charge de la gestion des crises sanitaires et de la construction de la réglementation sanitaire communautaire. Je suis heureuse d'être accueillie dans la section « Santé publique vétérinaire et Productions animales » que tu présides et qui correspond aux sujets autour desquels s'est centré mon parcours professionnel. Je souhaite également remercier Patrick Le Bail, Jacques Risse et Jean-Pierre Jégou pour leurs précieux conseils.

Nous pouvons convenir que le concept de SPV reste encore flou, voire inconnu pour une grande majorité de nos concitoyens. Pourtant, cette notion est évoquée dès 1946 lors d'une assemblée de l'OMS, comme étant la contribution de la médecine vétérinaire à la santé humaine, à savoir, à l'époque, la protection contre les zoonoses et la sécurité sanitaire des aliments. La définition actuelle donnée par l'Académie en 1997 englobe désormais « *L'ensemble des actions qui sont en rapport direct ou indirect avec les animaux, leurs produits et sous-produits, dès lors qu'elles contribuent à la protection, à la conservation et à l'amélioration de la santé de l'homme, c'est-à-dire son bien-être, physique, moral et social* ». L'élargissement au bien-être moral et social de l'homme correspond à une approche globale où les relations homme-animal et la préservation de l'environnement occuperont sans doute une place croissante.

Près de 70 ans après l'individualisation de cette discipline, il faut encore aujourd'hui affirmer le rôle central qu'y occupe la profession vétérinaire. Car c'est bien l'ensemble de la profession, et notamment **les vétérinaires praticiens**, qui œuvre pour la SPV. La formation vétérinaire en est le socle indispensable, comme le résumait bien l'ancienne dénomination de vétérinaire inspecteur remplacée en 2002 par celle d'ISPV, peut-être moins éloquente de ce point de vue ...

Comme tu viens de l'évoquer, Cher Éric, j'ai eu effectivement la chance d'exercer plusieurs activités au sein de l'administration de la SPV. Un parcours professionnel, comme un long voyage, avec ses images, ses rencontres et ses découvertes.

La préparation au voyage se fit à l'École nationale vétérinaire d'Alfort ; l'image est celle du premier jour d'entrée à l'École sous un soleil d'automne, dans la salle de dissection, avec un petit âne effrayé et une seringue de chlorure de potassium. Vous comprenez alors qu'il vous faudra acquérir par vous-même l'expérience et l'«esprit clinique» qui est une vertu cardinale de la formation vétérinaire. Les rencontres marquantes furent celles du Pr Henri Drieux, qui nous a quittés, et du Pr André-Laurent Parodi, que je salue avec respect, tous deux anciens Présidents de l'Académie vétérinaire. Leur rigueur de pensée et leur clarté d'expression ont sans doute suscité mon intérêt pour l'inspection des viandes et, de fil en aiguille, le métier de vétérinaire inspecteur. Deux ans de formation à l'Institut Pasteur de Paris ont complété la préparation au voyage. Cette formation était alors proposée à certains VI en début de carrière car la hiérarchie souhaitait disposer d'un vivier de compétences scientifiques. Cet usage, très structurant pour la pérennité du Service vétérinaire, n'est malheureusement plus en vigueur. Les compétences managériales et administratives ont désormais pris une place grandissante dans la formation des ISPV.

La première partie du voyage me conduisit à la Direction des Services Vétérinaires de RUNGIS et à son laboratoire. Les images et les mots qui dominent mon souvenir sont ceux du monde de la viande, qui s'était transporté avec ses figures, ses habitudes et son langage de La Villette et des Halles jusqu'à ce nouveau Marché international. Les vétérinaires inspecteurs de Rungis formaient alors une communauté originale où laboratoire, inspection de terrain et administration étaient mélangés et où les échanges étaient formateurs. Je rends hommage au Docteur Jacques Berthelin et au Docteur Pierre Tassin, qui ont dirigé successivement les Services Vétérinaires de RUNGIS et qui sont restés mes maîtres ; tous les deux étaient d'anciens inspecteurs du très renommé Service sanitaire vétérinaire de la Seine fondé en 1894. Ils ont imprégné leurs équipes de ce qu'on a longtemps appelé «l'esprit de la Seine» qui donnait la première place à l'expertise scientifique, non sans un certain pragmatisme. Cette dernière qualité était une condition de survie dans le monde professionnel de la viande, à la fois dur et attachant. J'ai gardé de cette époque un grand respect pour les inspecteurs en abattoirs et industries de la viande et un grand intérêt pour cette filière.

Le passage du terrain à la Direction générale de l'alimentation fut un grand saut car il m'a fallu apprendre très vite un nouveau métier dans un nouveau monde ; la rapidité et l'urgence étaient et sont toujours les caractéristiques de cette Direction qui mène de front l'élaboration de la réglementation, les négociations à Bruxelles, les relations internationales, le pilotage des DSV, les crises sanitaires. S'agissant des rencontres, je citerais celle du Dr Bernard Vallat, Chef des Services vétérinaires, puis DG de l'OIE. J'ai eu le privilège de travailler sous son autorité et j'ai beaucoup appris de son exigence au travail, de son intelligence des situations et de sa détermination à défendre la profession vétérinaire.

L'étape suivante du voyage me conduisit à Nantes à la DSV de Loire-Atlantique. La direction d'un Service sous l'autorité du Préfet, au sein de l'administration territoriale,

en relation directe avec les représentations professionnelles et les élus constitue une expérience incontournable pour les VI. La période a coïncidé avec celle de la seconde vague d'ESB, à partir de 2000. Il ne vous étonnera pas que j'évoque ici les images des nombreux abattages de troupeaux auxquels nous dûmes procéder. Cette expérience reste encore aujourd'hui difficile à partager tant elle a engagé personnellement ceux qui l'ont vécue et tant le désarroi humain des éleveurs a été profond. La participation active et confraternelle des vétérinaires praticiens, qui ont lutté aux côtés des DSV, doit rester dans les esprits et constituer une leçon pour l'avenir.

Puis la boucle se referma en reprenant la route vers Paris pour rejoindre le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Ce Conseil conduit des missions d'inspection, de conseil, d'expertise et d'évaluation de politiques publiques à la demande du ministre de l'agriculture. La réunion des trois corps qui le composent : Ingénieurs des Ponts et Forêts, énarques et Inspecteurs de la SPV permet d'y enrichir les réflexions ; aussi peut-on regretter que le travail de ce Conseil reste assez méconnu, ceci étant lié en grande partie aux conditions de confidentialité qui s'y appliquent.

A la fin de ce récit de voyage, j'évoquerai avec déférence cette phrase de Marcel Proust pour qui

*« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux ».*

Ce voyage de 40 ans à travers la SPV m'a-t-il permis de la considérer avec un nouveau regard ? J'en ai en tout cas retiré certaines convictions et aussi certaines interrogations qui m'habitent :

- Tout d'abord la nécessité que les SV maintiennent un lien étroit avec le reste de la profession vétérinaire, en premier avec les vétérinaires praticiens, mais aussi avec les enseignants-chercheurs des ENV ;
- Puis le souhait que la formation des ISPV maintienne un bon équilibre entre les enseignements de science vétérinaire et ceux relatifs à l'administration de services publics ; le souhait aussi qu'elle s'investisse pleinement dans le concept « One health » ;
- Ensuite, la certitude que le BEA est une exigence forte des citoyens vis-à-vis des services vétérinaires et qu'il leur faut déployer de nouveaux modes de contrôles, voire de surveillance en continu. C'est ce que pourrait permettre, entre autres moyens, une évolution de l'inspection en abattoir en mettant en place un enregistrement permanent des lésions témoins de conditions d'élevage défailtantes ;
- Enfin, la nécessité d'adapter constamment la gouvernance sanitaire aux changements socioéconomiques et aux besoins des concitoyens. Ceci ne peut se faire que par une analyse des risques réactualisée en permanence au regard de la mondialisation, des nouveaux modes de production, de distribution et de consommation, des relations homme-animaux ou du changement du climat. Les progrès scientifiques et les moyens numériques doivent être pleinement mobilisés pour aider à faire évoluer la stratégie et les priorités en SPV ;

- Puis, malgré tout, une interrogation pour l'avenir sur l'équilibre souhaitable entre les contrôles officiels, les autocontrôles menés par les professionnels et les contrôles de certification par des organismes privés. Ce sujet touche à la place de l'Etat et aux garanties de protection qu'il apporte en matière de SPV. Le foisonnement des certifications de diverses natures en matière de bien-être animal délivrées par des ONG, des filières, des distributeurs agroalimentaires ... en est un exemple d'actualité sur lequel réfléchit d'ailleurs la Commission « Relations homme-animaux » de l'Académie.

Je terminerai en vous disant le plaisir et la fierté que j'ai à poursuivre maintenant mon voyage par l'Académie vétérinaire de France où vous venez de m'accueillir, en votre Compagnie, au sens noble du terme.

Je vous remercie.